



ENGAGEMENTS ANNUELS

DÉBUT MAI 2022 – FIN AVRIL 2023

PRÉNOM ET NOM :

NOM DU PARTENAIRE:

COURRIELS :

TÉLÉPHONES :

Merci de compléter vos coordonnées également sur votre compte Cagette.

Je ne souhaite pas apparaître sur la carte des adhérents (qui facilite l'entraide entre amapiens en cas de produits oubliés...).

→ **Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association** (disponible sur Cagette) :

- en assurant au minimum 5 permanences de distribution dans l'année (inscription sur Cagette),
- en remettant mes chèques le 3^{ème} mercredi du mois pour les commandes du mois suivant.

→ **Je m'engage¹ à soutenir les producteurs suivants** (3 MINIMUM):

Nicolas FOUCHÉ : **Légumes** ⇒ CONTRAT AMAP (paniers hebdomadaires ou toutes les 2 semaines)

Elise BOUGÈS : **Œufs** ⇒ CONTRAT AMAP (livraison toutes les 2 semaines)

Mathilde BARRÉ : **Pains / Biscuits** ⇒ *2 produits minimum / mois*

Gaylord AUBERT : **Farines / Légumes secs / Huiles** ⇒ *15 € minimum / an*

Famille TITE : **Produits laitiers de vache et de chèvre** ⇒ *10 € minimum / mois*

Jules et Stéphanie CHARMOY : **Bœuf / veau** ⇒ 1 colis de 5 kg par 3 mois 6 mois

Légumes secs / Noix / Huile / Plats cuisinés ⇒ *1 produit / 3 mois*

Anthony GALINDO : **Volaille / Porc** ⇒ *15 € minimum / commande ou 1 colis de porc / 3 mois*

Marie BRUNEL : **Kiwis** ⇒ *1 poche de 1.5 kg minimum / livraison*

Axel DUPEBE : **Pommes** ⇒ *1 poche de 4 kg minimum / livraison*

Matthieu PROUILLAC : **Bières** ⇒ *30 € minimum / an*

¹ L'engagement commence après une période d'essai de 2 mois (pour les nouveaux) et court jusqu'à fin Avril 2023. Néanmoins, en cas de changement majeur (familial, déménagement...), ces engagements peuvent être adaptés ou résiliés au bout de 6 mois. Quelques commandes libres chez les autres producteurs sont possibles ponctuellement.

→ **Je règle mon adhésion annuelle de 10 € à l'ordre du Panier d'Épeautre Talençais.**

« *Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte des AMAP* »

DATE ET SIGNATURE :

 Légumes (contrat AMAP)	FRÉQUENCE DE LIVRAISON³	MINIMA DE COMMANDES
Légumes (contrat AMAP)	toutes les semaines ou toutes les 2 semaines	
Œufs (contrat AMAP)	toutes les 2 semaines	
Pains	hebdomadaire	2 produits / mois
Farines - Légumes secs - Huile	mensuelle	15 € / an
Produits laitiers	toutes les 2 semaines	10 € / mois
Bœuf - Veau	tous les 3 mois	1 colis 5kg / livraison
Légumes secs - Noix - Huile	tous les 3 mois de Nov. à Juin	1 produit / livraison
Volaille - Porc	tous les 2 mois	15 € / livraison
Kiwis	toutes les 3 semaines de Nov. à Avril	1 poche 1,5 kg / livraison
Pommes	toutes les 3 semaines de Sept. à Avril	1 poche 4 kg / livraison
Bières	mensuelle	30 € / an

³ Adaptations ponctuelles possibles au cours de l'année.